



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 21 OCTOBRE 1993

OBJET : LOTISSEMENT DE BELLEVUE 4ème TRANCHE
DEFINITION DES NOMS DE RUES

La création du lotissement de Bellevue 4ème tranche ayant été accepté lors de la réunion du conseil municipal du 16 septembre dernier, il convient maintenant de définir les noms de rues.

Monsieur le Maire propose les noms suivants :

- RUE DE VOLOVAT pour la rue principale allant de la rue Berlioz au poste de relèvement,
- RUE DE BURLA pour la rue périphérique allant de la rue de la Croix de l'Ouzane à la propriété des côteaux de Fleuriais,
- IMPASSE DE LA PETITE CROIX.

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE,

- ACCEPTE les noms de rues tels que présentés ci-dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE



Gérard BROSSET

